



Cette formation est éligible au CPF - RS5635

HABILITATION POUR L'ACCES A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI -RS 5635

VALEUR AJOUTEE

Se former pour accéder à la profession
Un centre de formation centre d'examen
98% de taux de réussite

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences liées à l'exercice de l'activité de taxi. Se préparer aux épreuves de l'examen.

INTERVENANT

Expert dans le domaine et spécialiste des entreprises artisanales

DATES - DUREE

Calendrier des sessions sur : www.artisanat974.re
Durée : 182 heures

TARIF ET FINANCEMENTS EVENTUELS

Tarif : 2002€ + 241€ de frais d'examen
Accompagnement aux démarches de financement
Chef d'entreprise : FAFCEA ; CPF
Salarié et artisans salariés : OPCO Mobilité ; CPF
Demandeur d'emploi : France Travail ; CPF

CMA FORMATION

Centre de Sainte Clotilde **0262 28 18 30**
formationcontinue.nord@cma-reunion.fr

Centre de Saint Pierre **0262 70 99 62**
formationcontinue.sud@cma-reunion.fr

Centre de St Gilles les Hauts **0262 55 68 55**
formationcontinue.ouest@cma-reunion.fr
www.artisanat974.re

CMA FORMATION

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Dossier de candidature + pièces justificatives

A retourner J - 15 avant début de session

Positionnement initial - Effectif minimum : 9

Rythme : 2 à 3 jours par semaine

Horaires : de 8h30 -12h00 et 13h00 - 16h30

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Chef d'entreprise, salarié, demandeur d'emploi

Être titulaire du permis B boîte manuelle de + 3 ans

Être apte sur le plan médical à conduire (CERFA 14880*2)

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Salle banalisée - vidéo projecteur - support de formation-véhicule taxi école avec boîte manuelle

Méthodes actives et participatives en privilégiant une adaptation du contenu aux besoins exprimés en début de formation et du niveau des stagiaires

CONTENU DE LA FORMATION

Module A : Réglementation du transport public particulier de personnes - 42h00 / Module B : Gestion - 35h00

Module C : Sécurité routière - 21h00 / Module D : Capacité d'expression et de compréhension en langue française sur la base d'un texte de 15 à 20 lignes - 7h00

Module E : Capacité d'expression et compréhension en anglais - 7h00 / Module F(T) : connaissance du territoire et réglementation locale_ 21h00 / Module G(T) : portant sur la réglementation nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à cette activité - 14h00

Prévention et secours civique de niveau 1 : 7h00

Module Préparation à la conduite - 28 heures (en salle : 7h, simulation sur route : 21h)

MODALITES D'EVALUATION

Positionnement de départ - Évaluation tout au long de la formation par contrôle en cours de formation : QCM ; exercices d'application ; mise en situation

Questionnaire de satisfaction à chaud

Certificat de réalisation

Epreuves d'examen selon l'arrêté du 6 avril 2017

Accompagnement aux formalités d'inscription en ligne : plateforme T3P - Obligation individuelle d'inscription et de présentation aux épreuves

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : Non
Equivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5635/>

En cas de difficultés liées à un handicap, merci de nous contacter afin d'établir des modalités d'accessibilités et d'adaptations de la formation.



Cofinancé par
l'Union européenne